

depuis quelque temps par certains journaux, publiés à Québec et ailleurs, contre le clergé, les institutions religieuses, les enseignements et les œuvres de l'épiscopat. La presse, qui mène cette campagne, fait œuvre mauvaise, dissolvante, ruineuse de la discipline et de la foi ; elle jette le trouble dans les âmes, détruit la confiance des fidèles, paralyse les efforts des pasteurs, et sème partout l'esprit d'insubordination et de désordre.

Et comme, parmi les journaux qui mènent cette campagne, il en est deux, *La Vigie* et *Le Soleil*, qui sont publiés dans Notre ville épiscopale, Nous jugeons nécessaire de leur donner un avertissement solennel, de les rappeler avec fermeté au sentiment de leur devoir, et de signaler à Nos fidèles les excès de langage et les écarts de conduite que Nous avons à leur reprocher.

Nous avons longtemps hésité à agir. Nous avons patienté, espérant que ces journaux, effrayés par leurs propres excès, avertis par ceux qui en ont le contrôle, ou cédant à la crainte d'offenser les lecteurs catholiques qui forment leur clientèle, cesseraient leur propagande d'idées malsaines, reviendraient à une pratique plus constante de ces devoirs du journalisme catholique que les Papes et les évêques ont tant de fois rappelés.

Loin de se corriger, ces journaux paraissent abuser de Notre silence, et s'égarer davantage dans leurs voies dangereuses. Aussi Nous ne pouvons plus longtemps garder ce silence qui paraîtrait une faiblesse, ou une approbation, et que Notre conscience et la vôtre Nous reprocheraient comme une infidélité à Notre charge pastorale.

\* \* \*

Nous rappelons tout d'abord l'attitude incorrecte que ces journaux ont déjà prise sur la question grave des droits de l'Eglise en matière d'enseignement. Et Nous prenons occasion de ce fait pour demander à tous nos journalistes de bien vouloir, quand ils discutent de si délicates questions, s'éclairer toujours des lumières de la doctrine catholique. Ils ne doivent même aborder ces sujets, qui peuvent encore se poser demain devant l'opinion publique, qu'après une suffisante information des enseignements de l'Eglise.

\* \* \*